

Leçon 6

Élections des administrations locales



QUESTIONS D'ORIENTATION

- 1 **Comment les membres de l'administration locale sont-ils choisis ?**
- 2 **Comment les électeurs décident-ils pour qui voter ?**
- 3 **Quel est le candidat ou quels sont les candidats que je soutiens, et pourquoi ?**

APERÇU

Les élections sont des luttes de leadership, d'idées, de politiques et de pouvoirs, où des personnes intéressées font campagne pour le soutien des électeurs et éventuellement leur vote.

Dans cette leçon, les élèves en apprendront davantage sur les élections locales au Nouveau-Brunswick et sur les différentes courses dans leur collectivité. Individuellement ou en groupes, les élèves entreprendront un processus d'enquête pour déterminer les facteurs dont ils devront tenir compte au moment de faire leur choix et pour guider leurs recherches sur les candidats. Dans l'activité alternative, les élèves peuvent créer ensemble un profil et travailler en groupes pour effectuer des recherches sur un

candidat. Ensuite, cette recherche est communiquée au reste de la classe en vue d'en faire une analyse. Dans l'activité de *Conclusion*, les élèves réfléchissent au processus de recherche et à ce qui est le plus important pour eux au moment de prendre leur décision.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, les élèves pourront :

- Expliquer comment le processus électoral local fonctionne;
- Analyser différentes manières de comparer les candidats;
- Élaborer un plan d'enquête et/ou effectuer des recherches sur les candidats se présentant aux élections;
- Comparer et contraster les différents candidats et leurs points de vue.

Conseils pour le personnel enseignant

- Veuillez utiliser les activités de la façon qui correspond le mieux aux besoins de votre classe.
- Matériel nécessaire : diapositives 6, fiches 6.1, 6.2 et 6.3.
- Des gabarits numériques sont offerts pour toutes les fiches d'activité et l'ensemble des vidéos et des diapositives sont disponibles sur le site internet du projet.

Introduction

Dans le cadre d'une activité « napperon », demandez aux élèves de répondre à la question suivante : Quelles qualités ou compétences devraient posséder nos élus, selon mon avis personnel ou celui de mes parents ou gardiens ?

- a) Divisez la classe en groupes de quatre et remettez à chaque groupe une grande feuille de papier et un marqueur à chaque membre ou permettez aux élèves d'avoir accès à la version Google Doc de l'activité 6.1.
- b) Demandez à chaque groupe de diviser la feuille en sections. Les élèves devront prévoir une zone centrale et créer un nombre de sections équivalant au nombre de participants dans le groupe (voir 6.1).
- c) Demandez aux élèves de répondre à la question dans la section qui leur est allouée. Accordez aux élèves le temps nécessaire pour communiquer leurs réponses au reste du groupe, sans en discuter ou en débattre.
- d) Demandez aux groupes de déterminer, collectivement, quelles sont les cinq principales qualités et de les inscrire au centre du napperon – il est important que tous les membres du groupe s'entendent sur ces cinq principales qualités et compétences.
- e) Passez en revue ces cinq qualités avec l'ensemble des élèves.

Les bases

1. Passez en revue le processus électoral pour les élections locales au Nouveau-Brunswick. Vous pouvez utiliser les diapositives 6 comme point de départ et ajouter des informations spécifiques sur les courses électorales où vous vivez (le nom et le nombre de postes et s'ils sont élus au sens large ou par district). Demandez aux élèves de prendre des notes sur la fiche 6.2.

2. Renseignez-vous sur les candidats qui se présentent aux élections dans votre quartier. Montrez aux élèves où ils peuvent trouver cette information en visitant le site internet de leur municipalité. Demandez aux élèves de noter le nom des candidats qui se présentent pour chaque position (fiche 6.2).
3. Au tableau ou sur le tableau blanc intelligent, écrivez la question suivante : comment les électeurs décident pour qui voter aux élections ?

Lors d'une discussion en classe, générez des questions pour encadrer cette décision. Par exemple :

- Pourquoi veulent-ils siéger sur le conseil ?
 - Qui ferait un bon leader ?
 - Qui serait capable de travailler efficacement avec le reste du conseil afin de prendre des décisions pour notre municipalité ?
 - Qui serait un représentant efficace pour notre collectivité ou notre quartier ?
 - Quels sont les enjeux qui me tiennent à cœur dans ma collectivité ? Est-ce que ces enjeux sont importants pour les candidats ? Ont-ils des idées pour y remédier ?
 - Quels sont les objectifs des candidats pour notre municipalité, ou quelles sont leurs idées ? Quel est le plan qui m'interpelle le plus ?
4. Lors d'une discussion en classe, passez en revue les différentes façons de recueillir de l'information sur les candidats et de répondre à vos questions (p. ex. Les sites internet des candidats, les médias sociaux, les moteurs de recherche, les médias, les débats entre candidats, les discussions avec la famille et les amis). Informez les élèves qu'ils peuvent même contacter directement les candidats et leur poser des questions sur ce qu'ils aimeraient savoir.
 5. En grand groupe ou individuellement, demandez aux élèves d'établir leur propre stratégie d'enquête pour les aider à faire leurs choix électoraux (Fiche 6.3) Les élèves peuvent utiliser la méthode du casse-tête ou d'autres méthodes pédagogiques où les résultats sont partagés et discutés. La recherche doit être présentée sous forme de diapositives ou dans un autre format.

NOTE AU PERSONNEL ENSEIGNANT

Si vous décidez de poser des questions aux candidats, organisez les questions en un document et envoyez la liste à chaque candidat qui se présente pour le poste. Vous pouvez également configurer un appel Zoom ou Google Meet avec les candidats pour une session de questions-réponses virtuelle.

ACTIVITÉ ALTERNATIVE

1. Lors d'une discussion de classe, faites une liste des enjeux les plus pressants de l'élection. Servez-vous de la couverture médiatique, de sondages d'opinion, des discussions avec la famille et les amis et des discussions précédentes.
2. Divisez la classe en paires ou en petits groupes pour rechercher un candidat qui se présentent aux élections. En classe, développez une liste de vérification pour créer un profil et formuler des résumés pour chaque candidate et candidat. Demandez aux élèves de décider de la manière dont leurs informations seront présentées (p. ex. affiches, diapositives, vidéos, sondage sur Facebook ou Instagram).

Exemple de recherche de profile :

- Nom et photo
- Raisons de se présenter (Pourquoi veulent-ils cet emploi ?)
- Information personnelles (p. ex. éducation, carrière, accomplissement)
- Priorités (quels sont les enjeux les plus importants pour le candidat)
- Enjeux (Quelle est sa position ou son plan pour les enjeux pressant identifiés par la classe ?)

NOTE AU PERSONNEL ENSEIGNANT

Encouragez les élèves à utiliser des sources principales et secondaires, incluant des articles de journaux, les sites internet ou page de média social des partis, ou même en contactant les candidats directement.

3. Demandez à chaque groupe de partager le profil de leur candidat avec le reste de la classe. Vous pouvez publier le travail des groupes dans la classe ou créer une galerie numérique. Les élèves peuvent prendre des notes sur les candidats en utilisant la fiche 6.4.

Conclusion

Lancez une brève discussion sur les candidats et le processus décisionnel ou demandez aux élèves d'y réfléchir en répondant à l'une ou plusieurs des questions suivantes :

- Est-ce que vous vous sentez prête/prêt à voter ? Comment vos recherches vous font sentir plus confiante/confiant de votre choix ?
- Quels sont les facteurs les plus importants quand vient le temps de prendre votre décision pour qui voter ?

IDÉES D'ÉVALUATION

Introduction	Les élèves peuvent-ils générer une liste de qualités ou de compétences qu'ils aimeraient voir chez leurs représentants élus ? Les élèves peuvent-ils s'entendre collectivement sur les principales compétences/qualités ?
Les bases	Les élèves peuvent-ils identifier différentes considérations au moment de décider pour qui voter ? Les élèves peuvent-ils identifier ce qui est important pour eux ou pour leur communauté et aider à restreindre leurs recherches ? Les élèves peuvent-ils concevoir un plan d'enquête qui appuie leur enquête ? Peuvent-ils identifier des sources d'information fiables ? Les élèves posent-ils des questions pendant leurs recherches afin de susciter de nouveaux domaines d'intérêt ? Les élèves présentent-ils des informations exactes et informatives ? Les élèves peuvent-ils analyser les informations recueillies et prendre une décision ? Les élèves peuvent-ils évaluer leur apprentissage et ce qu'ils pourraient faire différemment à l'avenir ?
Conclusion	Les élèves comprennent-ils que la recherche les a aidés à prendre leur décision ? Les élèves sont-ils en mesure de prendre en considération plusieurs éléments au moment de prendre leur décision ? Jugent-ils qu'ils sont maintenant mieux préparés à voter ?

ADAPTATIONS ET SUPPORTS

Plans pédagogiques individuels	<p>Modifications</p> <ul style="list-style-type: none"> • Passez en revue le concept d'élus au moyen d'autres ressources vidéo de CIVIX (« Représentants élus » ou « Ordres de gouvernement »). • Fournissez un accès préalable aux mots clés. • Utilisez le regroupement par capacités pour soutenir les élèves. <p>Enrichissement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les élèves peuvent améliorer leur compréhension en comparant les élections municipales aux élections provinciales ou fédérales. Encouragez-les à prendre note des similitudes et des différences. Ils peuvent également comparer les élections municipales à celles d'autres pays.
Apprenants de langue française	<ul style="list-style-type: none"> • Permettez aux élèves de comparer les systèmes électoraux et surtout les positions de leadership municipal avec ceux de leur pays d'origine et dans leur langue maternelle. • Fournissez un accès préalable aux mots clés.
Pédagogie adaptée à la culture	<ul style="list-style-type: none"> • Analysez la diversité des candidats qui se présentent dans votre municipalité et discutez de la nécessité de la diversité en politique. <ul style="list-style-type: none"> - Nombre record de femmes élues : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1733835/elections-femmes-personne-couleur-autochtone-lgbtq-nouveau-brunswick - Plus de femmes candidates : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1728442/parite-femmes-elections-nouveau-brunswick-2020-candidates - Députée Mumilaaq Qaqqaq : https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2019-11-01/la-deputee-mumilaaq-qaqqaq-un-symbole-puissant - De réfugiée à ministre : https://quebec.huffingtonpost.ca/2015/11/04/maryam-monsef-ministre_n_8474822.html
Accessibilité et accommodation	<ul style="list-style-type: none"> • L'activité "Napperon" dans l'activité d'introduction peut être menée à l'aide de Google Doc disponible en ligne, ou par le biais d'une stratégie «Penser-Pair-Partager». • Si le travail en binôme ou en petits groupes n'est pas possible, envisagez d'utiliser Google Docs pour des discussions collaboratives/remue-méninges. • Fournissez des aménagements de mobilité pour toutes les activités qui nécessitent du mouvement. • Pensez à utiliser un format numérique pour la recherche et le profil du candidat afin qu'il puisse être partagé en ligne et de limiter les interactions ou les mouvements dans la classe. • Coordonner des séances de questions-réponses virtuelles avec les candidats en remplacement des débats entre candidats.

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Les conseils municipaux sont composés d'élus locaux. Ils sont formés d'un chef du conseil appelé **maire** et de plusieurs **conseillers**, collectivement appelés les **membres du conseil**. Les conseils municipaux prennent des décisions pour répondre aux besoins actuels et futurs de votre communauté.

Les élections générales municipales au Nouveau-Brunswick tiennent à tous les quatre ans lors du deuxième lundi de mai. Les élections municipales devaient avoir lieu en mai 2020, le gouvernement provincial a passé une loi pour remettre les élections du à la COVID-19. Les prochaines élections générales municipales se tiendront le lundi, 10 mai, 2021

Un **système de scrutin** (ou système électoral) est notre façon d'élire nos représentantes et représentants. Le système de scrutin comporte un ensemble de règles qui déterminent les choix qui sont présentés aux électrices/électeurs et la façon de déterminer la gagnante/le gagnant. Il existe de nombreux systèmes de vote différents utilisés dans le monde entier.

Les municipalités du Nouveau-Brunswick ont recours au **système uninominal à majorité simple**. Le candidat gagnant doit obtenir plus de votes afin d'être élu dans sa circonscription.

Pour pouvoir voter aux élections municipales du Nouveau-Brunswick vous devez :

- Être citoyen canadien;
- être âgé de dix-huit ans le jour du scrutin ou avant;
- avoir résidé ou va avoir résidé dans la province pendant une période d'au moins 40 jours immédiatement avant l'élection; et
- vivre dans la municipalité, le district scolaire ou la région sanitaire le jour du scrutin

Selon votre lieu de résidence, vous pourrez peut-être voter pour le maire (chef d'un conseil municipal) et le conseiller (un ou plusieurs membres de votre conseil municipal). Vous pourrez peut-être également voter pour des représentants de votre conseil scolaire ou de votre autorité sanitaire régionale.

Les maires sont élus au **sens large** (par tous les électeurs éligibles de la communauté). Les membres du conseil peuvent être élus par l'ensemble de l'électorat ou encore **par quartier** où la municipalité est divisée en plus petits secteurs géographiques qui élisent une/ un ou plusieurs représentantes/ représentants pour un quartier.

Dans les élections municipales du Nouveau-Brunswick, il y a deux types d'élections : le **scrutin uninominal** et le **scrutin plurinominal**. Lors d'un scrutin uninominal, un seul candidat est élu, comme dans le cas d'une course à la mairie ou au conseil, où une seule personne est sélectionnée pour représenter un **district** (également appelé **quartier**). Les électeurs peuvent seulement choisir un candidat et le candidat qui reçoit le plus de votes gagne. Cependant, dans un scrutin plurinominal, les électeurs élisent plus d'un représentant. Par exemple, dans certaines municipalités, six conseillers sont élus par l'ensemble. Par exemple, si six conseillers sont élus pour l'ensemble de la municipalité, les électeurs peuvent alors sélectionner jusqu'à six candidats. Les six candidats ayant obtenu le plus de voix sont élus au conseil.

Le vote aux élections se fait à bulletin secret. Cela garantit la confidentialité du choix de chaque électeur. Personne d'autre que l'électeur ne connaît le choix qui a été fait.

Un bulletin de vote énumère les noms des candidats qui se présentent pour chaque poste aux élections municipales. Il y a un espace à côté du nom de chaque candidat sur le bulletin de vote. Tant que vous indiquez clairement sur le bulletin vos préférences, vos votes seront comptés. Il peut s'agir d'une coche, d'un X, d'un ombrage ou d'une autre marque. En ce qui concerne le nombre de choix sur un bulletin de vote, si six membres du conseil sont élus en bloc, vous pouvez voter pour six candidats au maximum. Par ailleurs, si un seul candidat est élu dans une course donnée, vous ne pouvez voter que pour un seul candidat.

Un bulletin de vote (ou une section du bulletin) est déclaré **rejeté** par l'employé électoral si celui-ci n'était pas proprement marqué. On l'appelle donc un bulletin de vote rejeté. Par exemple, l'électeur a voté pour plus de candidats qu'il n'était permis de voter. Dans le cas d'élections municipales, une section du bulletin de vote peut être considérée comme accepté et une autre comme rejeté.

Un bulletin de vote **annulé** est un bulletin de vote marqué par erreur ou déchiré et échangé contre un nouveau bulletin. Il est séparé et n'est jamais inséré dans l'urne.

Dans toutes les municipalités, et selon la course, il peut y avoir deux, trois, quatre ou plusieurs candidats briguant le même siège. Un candidat est élu par **acclamation** s'il n'a pas d'opposants. Dans ce cas, il n'y a pas de vote et le candidat est automatiquement élu représentant.

Afin de se présenter comme candidat aux élections municipales du Nouveau-Brunswick, vous devez : avoir 18 ans le jour du scrutin ou avant; être un citoyen canadien; un résident de la province et de la municipalité depuis au moins 6 mois immédiatement avant le jour de l'élection; et dans une municipalité divisée en quartiers à des fins électorales, un candidat au poste de conseiller de quartier doit être un résident de ce quartier au moment de sa mise en candidature.

Il y a de nombreuses façons de se renseigner sur les candidates et candidats municipaux. Des groupes communautaires tiennent parfois des assemblées virtuelles ou en personne où ils invitent les candidates et candidats pour qu'ils s'adressent à l'électorat et répondent aux questions. On peut également écouter la radio et la télévision, lire les journaux ou des magazines locaux et en ligne pour accéder à de l'information. L'électorat peut aussi se rendre aux bureaux de campagne, assister aux événements organisés pendant la campagne ou échanger avec les candidats lorsque ces derniers font du porte-à-porte. Des renseignements utiles peuvent être trouvés sur les sites internet des candidates et candidats, dans les médias de même que sur les réseaux sociaux. Il s'agit de l'une des premières élections au Canada à se dérouler pendant la pandémie du COVID-19, vous pouvez donc vous attendre à voir un accent beaucoup plus grand sur la sensibilisation virtuelle par rapport aux méthodes traditionnelles.